



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00114

Numéro SIREN : 313 245 391

Nom ou dénomination : SOCIETE D EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L EXPANSION DES REGIONS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2017 sous le numéro de dépôt 3446

1

BILAN - ACTIF

Frey

Désignation de l'entreprise : SEGER Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 18 boulevard de Brosse 21000 DIJON Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET* 3 1 3 2 4 5 3 9 1 0 0 0 2 1 Néant *

				Exercice N clos le		
				3	10	19
				2	10	16
				Net		
				3	2	1
				1	2	
				3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	24 941	AG	24 820	121
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terrains	AN	35 388	AO		35 388
	Constructions	AP	300 000	AQ	149 524	150 476
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	288 526	AU	203 839	84 687
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	102	CV		102
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	17 725	BI		17 725	
TOTAL (II)		BJ	666 682	BK	378 183	288 499
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BA		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	58	BW		58
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 757 329	BY	20 000	1 737 329
	Autres créances (3)	BZ	1 960 384	CA		1 960 384
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités	CF	52 684	CG		52 684	
Charges constatées d'avance (3) *	CH	45 909	CI		45 909	
TOTAL (III)		CJ	3 816 364	CK	20 000	3 796 364
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	4 483 046	IA	398 183	4 084 863

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 20/02/2017 sous le N° B 402 144 81 3446

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (3) Part à plus d'un an : CR 23 920
 Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : Stocks : Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise SEGER		Exercice N	
		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 500 000)	DA	500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	50 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	82 698
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cour <input type="checkbox"/> B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	1 690 638
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	303 158
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	2 626 494
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	350 000
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	350 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	3 505
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	196
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	461 969
	Dettes fiscales et sociales	DY	631 864
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	100
	Autres dettes	EA	10 736
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)	EC	1 108 369	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 084 863	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 108 369
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	3 505	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SEGER		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D' EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	3 097 182	FH	3 097 182
		FJ	3 097 182	FK	3 097 182
	Chiffres d'affaires nets*			FL	3 097 182
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	111 506
	Autres produits (1) (11)			FQ	11
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 208 698
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	976 645
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	155 630
	Salaires et traitements*			FY	1 109 600
	Charges sociales (10)			FZ	479 094
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	34 626
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)			GE	217
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 755 813
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	452 886
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	300
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	12 660
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	12 960
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 089
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	4 089
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	8 871
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	461 756

④ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>SEGER</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 1 568	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 1 568	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 15 088	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 15 088	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (13 520)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 145 079	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 223 226	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 920 069	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 303 158	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 1 568
	(3) Dont {	- Crédit - bail mobilier *	HP
		- Crédit - bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 9 867	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 12 660	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1 102 192	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AMENDES ET PENALITES	5 221		
HABITAT	9 867		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
FRS ET NDF		1 568	

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | | |
|---|---------|-----|--|
| - Constructions | 25 à 60 | ans | |
| - Agencements et aménagements des constructions | 15 à 25 | ans | |
| - Installations techniques | 10 | ans | |
| - Matériel et outillages industriel | 2 à 10 | ans | |
| - | | ans | |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISION INDEMNITES DEPART EN RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à son initiative, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite s'élève à 53070.01€.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite 67 ans
- taux d'actualisation 1.44 %
- taux de charges sociales 45.5%

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTEGRATION FISCALES

L'exercice ouvert le 1er octobre 2009 a été intégré fiscalement en application des dispositions visées aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère SOREFI SAS au capital de 7 000 000 € dont le siège social est à DIJON (21000) 50 rue des perrières, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 317 784 361 , au travers d'une option faite le 28 décembre 2009, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS SEGER.

L'impôt calculé au compte de résultat est identique à celui qu'aurait payé la SAS SEGER si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

CONSOLIDATION LEGALE

La société SEGER sera consolidée légalement pour la première fois au 30/09/2016 au niveau de sa holding SOREFI.

Immobilisations

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	31 571		420
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 571		420
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	35 388		
Constructions sur sol propre	300 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	209 332		
Matériel de transport	3 763		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 653		5 909
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	655 135		5 909
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	102		
Autres titres immobilisés	100		
Prêts et autres immobilisations financières	17 725		
TOTAL immobilisations financières :	17 927		
TOTAL GÉNÉRAL	704 633		6 329

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		7 050	24 941	
TOTAL immobilisations incorporelles :		7 050	24 941	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			35 388	
Constructions sur sol propre			300 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			209 332	
Matériel de transport			3 763	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		37 131	75 431	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		37 131	623 914	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			102	
Autres titres immobilisés		100		
Prêts et autres immo. financières			17 725	
TOTAL immobilisations financières :		100	17 827	
TOTAL GÉNÉRAL		44 281	666 682	

Amortissements

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp. EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	31 346	524	7 050	24 820
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 346	524	7 050	24 820
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	138 746	10 778		149 524
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	125 414	14 089		139 503
Matériel de transport	753	753		1 505
Mat. de bureau, informatique et mobil.	91 479	8 482	37 131	62 830
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	356 392	34 102	37 131	353 363
TOTAL GÉNÉRAL	387 738	34 626	44 181	378 183

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	350 000			350 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	350 000			350 000
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	20 000			20 000
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	20 000			20 000
TOTAL GÉNÉRAL	370 000			370 000

État des Échéances des Créances et Dettes

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 725		17 725
TOTAL de l'actif immobilisé :	17 725		17 725
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	23 920		23 920
Autres créances clients	1 733 409	1 733 409	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 938	2 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	53 745	53 745	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	29 829	29 829	
État - Divers			
Groupe et associés	419 095	419 095	
Débiteurs divers	1 454 777	1 454 777	
TOTAL de l'actif circulant :	3 717 713	3 693 793	23 920
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	45 909	45 909	

TOTAL GÉNÉRAL	3 781 347	3 739 702	41 645
----------------------	------------------	------------------	---------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	3 505	3 505		
Emprunts et dettes financières divers	196	196		
Fournisseurs et comptes rattachés	461 969	461 969		
Personnel et comptes rattachés	162 855	162 855		
Sécurité sociale et autres organismes	139 440	139 440		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	318 068	318 068		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 500	11 500		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	100	100		
Groupe et associés				
Autres dettes	10 736	10 736		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 108 369	1 108 369		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Charges à Payer

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp. EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	22 976
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	206 734
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 109
Autres dettes	
TOTAL	230 819

Charges et Produits Constatés d'Avance

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp. EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	45 909	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	45 909	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		

TOTAL		
--------------	--	--

Composition du Capital Social

SEGER

Période du

01/10/15

au 30/09/16

Tenue de comp

EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1276	391,85
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1276	391,85

Frais d'Etablissement

SEGER

Période du

01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp

EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		



**KPMG Entreprises
Bourgogne Nord**
6 rue Paul Verlaine
B.P. 67025
21070 Dijon Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 80 78 86 10
Télécopie : +33 (0)3 80 73 36 59
Site internet : www.kpmg.fr

SEGER SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

SEGER SAS

18 Bd de Brosses
21000 DIJON

Ce rapport contient 20 pages

Référence : AA-FF



**KPMG Entreprises
Bourgogne Nord**
6 rue Paul Verlaine
B.P. 67025
21070 Dijon Cedex
France

Téléphone : +33 (0)3 80 78 86 10
Télécopie : +33 (0)3 80 73 36 59
Site internet : www.kpmg.fr

SEGER SAS

Siège social : 18 Bd de Brosses
21000 DIJON
Capital social : € 500 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2016

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SEGER SAS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

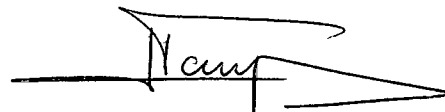
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Dijon, le 1er mars 2017

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Isabelle Fanjas
Directeur de Mission

Bilan Actif

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	24 941	24 820	121	225
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	24 941	24 820	121	225
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	35 388		35 388	35 388
Constructions	300 000	149 524	150 476	161 254
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	288 526	203 839	84 687	102 102
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	623 914	353 363	270 551	298 744
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	102		102	2
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				100
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 725		17 725	17 725
TOTAL immobilisations financières :	17 827		17 827	17 827
ACTIF IMMOBILISE	666 682	378 183	288 499	316 796

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	58		58	400
Créances clients et comptes rattachés	1 757 329	20 000	1 737 329	1 440 193
Autres créances	1 960 384		1 960 384	2 263 783
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	3 717 771	20 000	3 697 771	3 704 376
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	52 684		52 684	
Charges constatées d'avance	45 909		45 909	44 068
TOTAL disponibilités et divers :	98 593		98 593	44 068
ACTIF CIRCULANT	3 816 364	20 000	3 796 364	3 748 444

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

Bilan Passif

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles	82 698	82 698
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 690 638	1 665 304
Résultat de l'exercice	303 158	326 471
TOTAL situation nette :	2 626 494	2 624 472
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 626 494	2 624 472
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	350 000	350 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	350 000	350 000
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 505	36 116
Emprunts et dettes financières divers	196	196
TOTAL dettes financières :	3 701	36 312
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 969	317 217
Dettes fiscales et sociales	631 864	720 806
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	100	100
Autres dettes	10 736	16 332
TOTAL dettes diverses :	1 104 668	1 054 455
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	1 108 369	1 090 767
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	4 084 863	4 065 239

Compte de Résultat (Première Partie)

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 097 182		3 097 182	3 034 477
Chiffres d'affaires nets	3 097 182		3 097 182	3 034 477
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			111 506	203 033
Autres produits			11	106
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 208 698	3 237 617
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			976 645	667 440
TOTAL charges externes :			976 645	667 440
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			155 630	91 415
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 109 600	1 233 782
Charges sociales			479 094	537 376
TOTAL charges de personnel :			1 588 694	1 771 158
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			34 626	41 310
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			34 626	41 310
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			217	1 226
CHARGES D'EXPLOITATION			2 755 813	2 572 550
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			452 886	665 067

Compte de Résultat (Seconde Partie)

SEGER

Période du 01/10/15 au 30/09/16

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2016	Net (N-1) 30/09/2015
RESULTAT D'EXPLOITATION	452 886	665 067
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	300	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	12 660	25 705
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	12 960	25 705
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 089	9 484
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 089	9 484
RESULTAT FINANCIER	8 871	16 221
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	461 756	681 288
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 568	24 131
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	1 568	24 132
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	15 088	47 779
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		176 000
	15 088	223 779
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 520)	(199 647)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	145 079	155 171
TOTAL DES PRODUITS	3 223 226	3 287 464
TOTAL DES CHARGES	2 920 069	2 960 984
BÉNÉFICE OU PERTE	303 158	326 471

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
 - indépendance des exercices
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | | | |
|---|---------|-----|--|
| - Constructions | 25 à 60 | ans | |
| - Agencements et aménagements des constructions | 15 à 25 | ans | |
| - Installations techniques | 10 | ans | |
| - Matériel et outillages industriel | 2 à 10 | ans | |
| - | | ans | |

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

PROVISION INDEMNITES DEPART EN RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à son initiative, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite s'élève à 53070.01€.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

- Age de départ en retraite 67 ans
- taux d'actualisation 1,44 %
- taux de charges sociales 45.5%

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INTEGRATION FISCALES

L'exercice ouvert le 1er octobre 2009 a été intégré fiscalement en application des dispositions visées aux articles 223A et suivants du Code Général des Impôts.

La société mère SOREFI SAS au capital de 7 000 000 € dont le siège social est à DIJON (21000) 50 rue des perrières, immatriculée au RCS de DIJON sous le n° 317 784 361, au travers d'une option faite le 28 décembre 2009, s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les résultats de la SAS SEGER.

L'impôt calculé au compte de résultat est identique à celui qu'aurait payé la SAS SEGER si elle n'avait pas été intégrée fiscalement.

CONSOLIDATION LEGALE

La société SEGER sera consolidée légalement pour la première fois au 30/09/2016 au niveau de sa holding SOREFI.

Immobilisations

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	31 571		420
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 571		420
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	35 388		
Constructions sur sol propre	300 000		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	209 332		
Matériel de transport	3 763		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	106 653		5 909
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	655 135		5 909
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	102		
Autres titres immobilisés	100		
Prêts et autres immobilisations financières	17 725		
TOTAL immobilisations financières :	17 927		
TOTAL GÉNÉRAL	704 633		6 329

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		7 050	24 941	
TOTAL immobilisations incorporelles :		7 050	24 941	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			35 388	
Constructions sur sol propre			300 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			209 332	
Matériel de transport			3 763	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		37 131	75 431	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		37 131	623 914	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			102	
Autres titres immobilisés		100		
Prêts et autres immo. financières			17 725	
TOTAL immobilisations financières :		100	17 827	
TOTAL GÉNÉRAL		44 281	666 682	

Amortissements

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	31 346	524	7 050	24 820
TOTAL immobilisations incorporelles :	31 346	524	7 050	24 820
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	138 746	10 778		149 524
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	125 414	14 089		139 503
Matériel de transport	753	753		1 505
Mat. de bureau, informatique et mobil.	91 479	8 482	37 131	62 830
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	356 392	34 102	37 131	353 363
TOTAL GÉNÉRAL	387 738	34 626	44 181	378 183

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Amortissements (suite)

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	350 000			350 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	350 000			350 000
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	20 000			20 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	20 000			20 000
TOTAL GÉNÉRAL	370 000			370 000

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	17 725		17 725
TOTAL de l'actif immobilisé :	17 725		17 725
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	23 920		23 920
Autres créances clients	1 733 409	1 733 409	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	2 938	2 938	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	53 745	53 745	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	29 829	29 829	
État - Divers			
Groupe et associés	419 095	419 095	
Débiteurs divers	1 454 777	1 454 777	
TOTAL de l'actif circulant :	3 717 713	3 693 793	23 920
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	45 909	45 909	
TOTAL GÉNÉRAL	3 781 347	3 739 702	41 645

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	3 505	3 505		
Emprunts et dettes financières divers	196	196		
Fournisseurs et comptes rattachés	461 969	461 969		
Personnel et comptes rattachés	162 855	162 855		
Sécurité sociale et autres organismes	139 440	139 440		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	318 068	318 068		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 500	11 500		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	100	100		
Groupe et associés				
Autres dettes	10 736	10 736		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	1 108 369	1 108 369		

Charges à Payer

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 976
Dettes fiscales et sociales	206 734
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 109
Autres dettes	
TOTAL	230 819

Produits à Recevoir

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	29 829
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	835
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	30 664

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	45 909	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	45 909	

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		
TOTAL		

Composition du Capital Social

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1276	391,85
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1276	391,85

Frais d'Etablissement

Période du 01/10/15 au 30/09/16

SEGER

Tenue de comp EURO

ELEMENTS	Valeur nettes	Taux d'amortissem
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION

POUR L'EXPANSION DES REGIONS

En abrégé "S.E.G.E.R"

S.A.S au capital de 500.000 Euros

Siège social : 18 Boulevard de Brosse

21000 DIJON

RCS DIJON 313 245 391

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE

L'ASSOCIEE UNIQUE DU 10 MARS 2017

L'an deux mille dix sept, le 10 mars, au siège social,

La Société **SOCIETE D'EQUIPEMENTS & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS, en abrégé « S.E.G.E.R »** - S.A.S au capital de 500.000 Euros - Siège social : 18 Boulevard de Brosse – 21000 DIJON - RCS DIJON 313 245 391, ci-après la « Société »,

Représentée par son associée unique, la Société **SOREFI**, elle-même représentée par Madame Geneviève ROUY, Présidente de ladite société,

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

En sa qualité de Présidente, l'associée unique a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2015 et le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de cet exercice ;

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été tenus au siège social à la disposition du commissaire aux comptes dans les délais légaux ;

Les comptes annuels, le rapport de gestion ainsi que les rapports du Commissaire aux comptes ont été adressés à l'associée unique dans les délais légaux ;

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée unique, au siège social, dans les délais réglementaires.

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et quitus à Monsieur Hubert ROUY, ancien Président décédé, pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 18 juillet 2016 ainsi qu'à la nouvelle Présidente pour la période du 19 juillet 2016 au 30 septembre 2016 ;
- l'affectation des résultats ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 al 4 du Code de Commerce ;
- l'augmentation du capital social réservé aux salariés de la société.

Première décision

L'associée unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016, tels qu'elle les a établis et se soldant par un bénéfice de 303.158 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'associée unique approuve notamment les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts pour un montant de 3.131 €.

L'associée unique donne en conséquence quitus à Monsieur Hubert ROUY, ancien Président décédé, pour la période du 1^{er} octobre 2016 au 18 juillet 2016 ainsi qu'à la nouvelle Présidente pour la période du 19 juillet 2016 au 30 septembre 2016 de l'exécution de leur mandat.

Deuxième décision

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 303.158 € de la façon suivante :

- à titre de dividendes 301.136 €
soit un dividende de 236 € par action

- le solde au poste « Report à nouveau », soit 2.022 €
qui sera ainsi porté de 1.690.638 € à 1.692.660 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

En outre, l'associée unique reconnaît qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2014/2015	301.136 €	/	301.136 €
2013/2014	301.136 €	/	301.136 €
2012/2013	/	/	/

Troisième décision

L'associée unique fait une mention spéciale sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

Quatrième décision

Après avoir pris connaissance du rapport de la Présidente et afin de respecter les exigences des articles L.225-129-6 et L.225-138 du Code de commerce et L 3332-18 du Code de travail, l'associée unique décide de :

- déléguer à la Présidente les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal de 100.000 €, par l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et anciens salariés adhérents d'un plan épargne d'entreprise de la société ou de son groupe au sens de l'article L.223-16 du Code de commerce ;
- supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription des associés aux actions à émettre dans le cadre de la présente délégation.

La présente délégation est donnée pour une durée de 3 mois à compter du jour de la présente décision.

En outre, l'associée unique décide de déléguer tous pouvoirs à la Présidente pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,
- déterminer les modalités de chaque émission,
- fixer le prix de souscription des actions conformément à l'article L 3332-18 du Code de travail,
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
- constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,
- apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

Cette décision est rejetée par l'associée unique.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique,
Pour la Société SOREFI

Madame Geneviève ROUY



**SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION
POUR L'EXPANSION DES REGIONS**

En abrégé "S.E.G.E.R"

S.A.S au capital de 500.000 Euros
Siège social : 18 Boulevard de Brosses
21000 DIJON
RCS DIJON 313 245 391

RAPPORT DE GESTION

La Société SOREFI, représentée par Madame Geneviève ROUY, associée unique et Présidente de la Société SOCIETE D'EQUIPEMENT & DE GESTION POUR L'EXPANSION DES REGIONS, en abrégé S.E.G.E.R, a, en vue de l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2016, établi le présent rapport de gestion.

I - PRESENTATION SOMMAIRE DES COMPTES

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT 461.756 €

composé notamment :

- de produits d'exploitation 3.208.698 €

dont un chiffre d'affaires net de 3.097.182 €

contre 3.034.477 € pour l'exercice précédent,

soit une progression de 2,07 %.

- de charges d'exploitation 2.755.813 €

comprenant :

976.645 €

d'autres achats et charges externes

155.630 €

d'impôts, taxes et versements assimilés

1.109.600 €

de salaires et traitements

479.094 €

de charges sociales

34.626 €

de dotations aux amortissements sur immobilisations

217 €

d'autres charges

- du résultat financier 8.871 €

comprenant :

12.960 €

de produits financiers

4.089 €

de charges financières

RESULTAT DE L'EXERCICE : BENEFICE 303.158 €

tenant compte :

- du résultat courant avant impôt 461.756 €

- du résultat exceptionnel (13.520) €

- de l'impôt sur les bénéfices 145.079 €

~~II - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR~~

- Faits marquants de l'activité sociale : progrès réalisés - difficultés rencontrées

- Décès de Monsieur Hubert ROUY, ancien Président de la Société, survenu le 16 juillet 2016.

- Perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat

Augmentation du volume d'activité sur l'agence de PARIS ILE DE FRANCE et maintien du niveau d'activité sur les agences de DIJON et BESANCON.

III - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

IV - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant.

V – SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société détient :

- 0,1 % de la SCC LES BALCONS DE L'ALMA – Société Civile au capital de 1.524,49 Euros - Siège social : 1 Rue de Bellevue – 21000 DIJON - RCS DIJON 316 514 843.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 0 € et à 51 €.

- 0,1 % de la Société DOME IMPERIAL – Société Anonyme au capital de 38.112,25 € - Siège social : 18 Boulevard de Brosses – 21000 DIJON – RCS DIJON 732 820 972.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le chiffre d'affaires et le bénéfice se sont élevés respectivement 5.463.542 € et à 399.212 €.

- 0,1 % de la Société SORELYS – Groupement d'Intérêt Economique au capital de 100.000 € - Siège social : 9-11 Rue Devosge – 21000 DIJON – RCS DIJON 750 424 145.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le chiffre d'affaires et la perte se sont élevés respectivement à 313.530 € et à 21.168 €.

VI – INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application de l'article L 441-6-1 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives aux délais moyens de paiement des fournisseurs :

Exercice 2015/2016 :

Le délai moyen de règlement de l'intégralité des dettes fournisseurs au bilan clos le 30/09/2016 est de 60 jours.

Exercice 2014/2015 :

Le délai moyen de règlement de l'intégralité des dettes fournisseurs au bilan clos le 30/09/2015 est de 30 jours.

VII - PROPOSITION A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE

1 - Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se solde par un bénéfice de 303.158 € ; Il sera affecté de la façon suivante :

- à titre de dividendes 301.136 €
soit un dividende de 236 € par action
- le solde au poste « Report à nouveau », soit 2.022 €
qui sera ainsi porté de 1.690.638 € à 1.692.660 €

Les dividendes seront mis en paiement à compter du 10 mars 2017.

2 – Mention faite en application des dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de Commerce

Il sera fait mention au registre des décisions des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son dirigeant.

VIII - DIVIDENDES DISTRIBUES ANTERIEUREMENT

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Générale des Impôts, il est rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice social	Revenus distribués	Dont éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°	Dont non éligibles à l'abattement visé à Art. 158-3-2°
2014/2015	301.136 €	/	301.136 €
2013/2014	301.136 €	/	301.136 €
2012/2013	/	/	/

IX - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge la somme de 3.131 € correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du même code.

X – AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL RESERVE AUX SALARIES DE LA SOCIETE

Connaissance prise du rapport de la Présidente et afin de respecter les exigences des articles L.225-129-6 et L.225-138 du Code de commerce et L 3332-18 du Code de travail, il est proposé à l'associée unique de :

- déléguer à la Présidente les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal de 100.000 €, par l'émission d'actions nouvelles réservées aux salariés et anciens salariés adhérents d'un plan épargne d'entreprise de la société ou de son groupe au sens de l'article L.223-16 du Code de commerce ;
- supprimer, en faveur de ces salariés et anciens salariés, le droit préférentiel de souscription des associés aux actions à émettre dans le cadre de la présente délégation.

La présente délégation serait donnée pour une durée de 3 mois à compter du jour de la présente décision.

Il est proposé à l'associée unique de déléguer tous pouvoirs à la Présidente pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour :

- déterminer que les émissions pourront avoir lieu directement au profit des bénéficiaires ou par l'intermédiaire d'organismes collectifs,
- déterminer les modalités de chaque émission,
- fixer le prix de souscription des actions conformément à l'article L 3332-18 du Code de travail,
- fixer le délai de libération des actions, ainsi que, le cas échéant, l'ancienneté des salariés exigée pour participer à l'opération, le tout dans les limites légales,
- constater le montant des souscriptions et en conséquence celui de l'augmentation de capital corrélative,
- apporter aux statuts les modifications nécessaires, et plus généralement faire le nécessaire pour la réalisation de l'opération.

X - ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Fait à
Le
La Présidente
Pour la Société SOREFI

Copie certifiée conforme

Madame Geneviève ROUY

